

finalement écroué dans les cachots de Hué, condamné à être décapité et conduit, le 12 décembre, au lieu des exécutions.

En présence du bourreau, qui déjà levait son glaive, le mandarin tenta un dernier effort pour décider le confesseur à fouler aux pieds la Croix. Simon refusa avec indignation :

“—Mais que crains-tu donc ? lui cria le mandarin. Regarde ; moi, je marche sur la Croix. Ton Dieu me punit-il ?

“—Mon Dieu, répliqua le martyr, à l'éternité pour punir ceux qui l'offensent : voilà pourquoi il ne se presse pas.”

Le mandarin irrité fit un signe, et le bourreau répondit pour lui aux paroles du Bienheureux.

* * *

Moins heureux que l'humble chrétien dont il avait souvent été l'hôte, M. Delamotte n'eut pas le bonheur de verser son sang pour la foi. Il mourut néanmoins dans ces mêmes prisons de la capitale quelques semaines avant le martyre du Bienheureux Simon Hoa. Mais s'il n'a pas comme lui, versé son sang, comme lui, il a donné incontestablement, sa vie pour Notre-Seigneur. Toutefois la Sainte Eglise n'a pas jugé à propos d'accorder au Vénérable Delamotte les honneurs de la Béatification. A la demande qui lui en était adressée, elle a répondu, comme pour deux confesseurs morts dans les mêmes circonstances, en demandant à réfléchir encore : *Dilata !*

(A suivre).

13 8